

## Samedi 8 mars 2025 - La lutte contre le harcèlement entre enfants à l'école Primaire – Notre priorité commune – En synthèse

Un évènement coconstruit : Ville d'Antony – Education nationale – Commissariat d'Antony et en collaboration avec les associations de parents d'élèves.

### Le harcèlement entre enfants – de quoi parle-t-on ?

Vidéo - [Ne minimisons pas ce que vivent les enfants](#)

Définition : En milieu scolaire le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs voire violents (violences verbales, physiques, psychologiques ou sexuelles).

Le harcèlement est souvent une situation de groupe, réunissant en général 3 acteurs :

- Le harceleur : personne qui harcèle. Il désigne une victime qu'il humilie. Souvent il s'affirme par la force ou l'agressivité
- La victime : personne qui subit le harcèlement. Chacun peut devenir la cible de harcèlement, car tout peut servir de prétexte et rien n'est justifié.
- Les témoins : toutes les personnes qui voient ou entendent le harcèlement. Leur rôle est primordial car ils peuvent tout changer. S'ils choisissent de ne pas rire ou d'intervenir, ils peuvent arrêter le harcèlement.

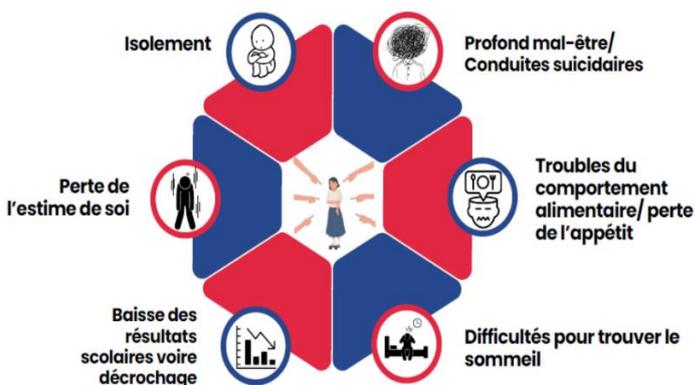


IMPORTANT

Le complice encourt les mêmes sanctions que le harceleur.

Il est important d'être vigilant au cyberharcèlement qui se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, sites de partage de photographies... Il est essentiel d'être vigilant.

Les conséquences pour la victime peuvent être graves et perdurer dans le temps :



### La lutte contre le harcèlement, une priorité commune de l'Education Nationale et de la Ville d'Antony

L'Education nationale et la Ville d'Antony ont mis en place un dispositif et des procédures communes afin de garantir une cohérence d'action et de s'assurer que toutes les situations sont prises en compte et accompagnées.

L'inspectrice a présenté le dispositif PHARe

Le programme phare est un plan de prévention du harcèlement dans les écoles, collèges et lycées.

Les points essentiels consistent à :

- **éduquer** pour prévenir les situations de harcèlement
- **former** une communauté protectrice autour des élèves
- **intervenir** sur les situations
- **associer** les parents et les partenaires de l'école au déploiement du programme

**Trois niveaux de labellisation au programme :**

Engagement (niveau 1), Approfondissement (niveau 2) et Expertise (niveau 3).

Tous les établissements du département sont labellisés niveau 1.

**Trois temps forts d'action dans le cadre du programme :**

- novembre : **journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école**
- octobre à janvier : le **prix non au harcèlement** avec des récompenses au niveau de départemental, académique et national
- **safer internet day** le 11 février



**Créer une communauté protectrice avec pHARe**

**QU'EST CE QUE pHARe ?**  
Le premier programme français de prévention du harcèlement entre élèves.

**POUR QUI ?**  
Pour tous les élèves du CP à la Terminale.

**EN QUOI CONSISTE pHARe ?**

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.

**OÙ ET QUAND ?**  
Dans 100 % des écoles et des établissements.

**COMMENT ?**

- Impliquer les personnels et les élèves.
- Associer parents et partenaires.
- Mettre à disposition des professionnels une plateforme numérique dédiée.
- Suivre l'impact de ces actions.

**À QUOI S'ENGAGE L'ÉCOLE pHARe ?**

- Constituer une équipe ressource de personnels formés.
- Formaliser un protocole de traitement des situations de harcèlement.
- Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles.
- Participer aux temps forts : prix Non au harcèlement (NAH), Journée NAH, Safer Internet Day.
- Organiser 10 heures annuelles d'apprentissage dès le CP.

Dans le **prolongement du protocole pHARe**,

Pour sensibiliser davantage les parents et mieux aider les familles à écouter, réagir

Le **Cned** a mis en ligne une plateforme **Non au harcèlement – des clés pour les familles**.

Lorsqu'une situation survient, le directeur/la directrice de l'école complète, en lien avec les équipes de la Ville et les Parents, une grille de signaux faibles et interpelle la Circonscription via la cellule ESAP (Equipe de Soutien et d'Actions Partagées) composées de différents personnels de l'Education nationale.



# GRILLE DE SIGNAUX FAIBLES

PÉRIODE(S) D'OBSERVATION :		
<b>Dans la cour de récréation/ les sanitaires</b>	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
<b>ENSEIGNANT(E) / PÉRISCOLAIRE</b>		
Elève moqué et/ou insulté (surnom...)		
Elève agressé physiquement : « croche-pied », tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...		
Elève qui se fait voler son goûter		
Cible de jeux dangereux		
Cible de jets d'objets (ballon...)		
Se rapproche des adultes sans leur parler nécessairement, cherche leur compagnie		
Impliqué dans des conflits mais est souvent « perdant »		
Affaires scolaires abîmées		
Cartable caché, dégradé		
Vêtements perdus ou oubliés		
Elève qui subit un déshabillage ou des baisers forcés		
Elève qui est souvent aux sanitaires pendant les pauses (pour s'y « cacher »)		
Elève qui n'ose pas se rendre aux sanitaires (par peur)		
Elève enfermé dans les sanitaires par d'autres élèves		
Elève qui se fait regarder, voire filmer dans les toilettes et dont l'image est ensuite éventuellement diffusée ou montrée		
Elève qui se fait filmer, photographier à son insu		
Elève qui demande fréquemment à ne pas aller en récréation pour lire		
Elève qui apporte par exemple des sucreries à l'école pour les partager systématiquement avec les autres		
PÉRIODE(S) D'OBSERVATION :		

AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE GOUV.FR

<b>A la cantine</b>	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
<b>Signaux faibles</b>		
<b>PÉRISCOLAIRE</b>		
Mange seul		
Mange en groupe mais se fait voler une partie de son déjeuner : dessert, fromage, pain		
Victime de jets de nourriture		
Eau renversée sur le plateau, sel ou pain dans la verre d'eau...		
Les autres élèves se lèvent ou changent de place quand il/elle s'installe près d'eux		

<b>Sur le trajet et aux abords</b>	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
<b>Signaux faibles</b>		
<b>FAMILLE / TÉMOINS</b>		
Peur de faire le trajet seul		
Se dépêche de rentrer dans l'école		
A l'inverse, arrive en dernier		
Moqueries dans les transports		
Rate le transport		
Modifie ses trajets/emprunte des chemins détournés		
Refus d'aller à l'école		

<b>Dans la classe</b>	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
<b>Signaux faibles</b>		
<b>ENSEIGNANT(E)</b>		
Personne ne veut faire d'activité en groupe avec cet élève		
Elève choisi en dernier pour les activités de groupe		
Elève moqué et/ou insulté (surnom...)		
Nervosité importante en expression orale		
Moqueries/murmures quand l'élève participe ou au moment des rendus de copies/cahiers		
Affaires scolaires dégradées		
Absence de stylos, cahiers que l'élève dit avoir perdus		
Réactions violentes inhabituelles/réactions inappropriées		
Chute des résultats scolaires		
Refus de participer en classe et/ou refus de venir au tableau		
Jet de boulettes de papier, de petits matériels (capuchon, stylos, encre...)		

AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE GOUV.FR

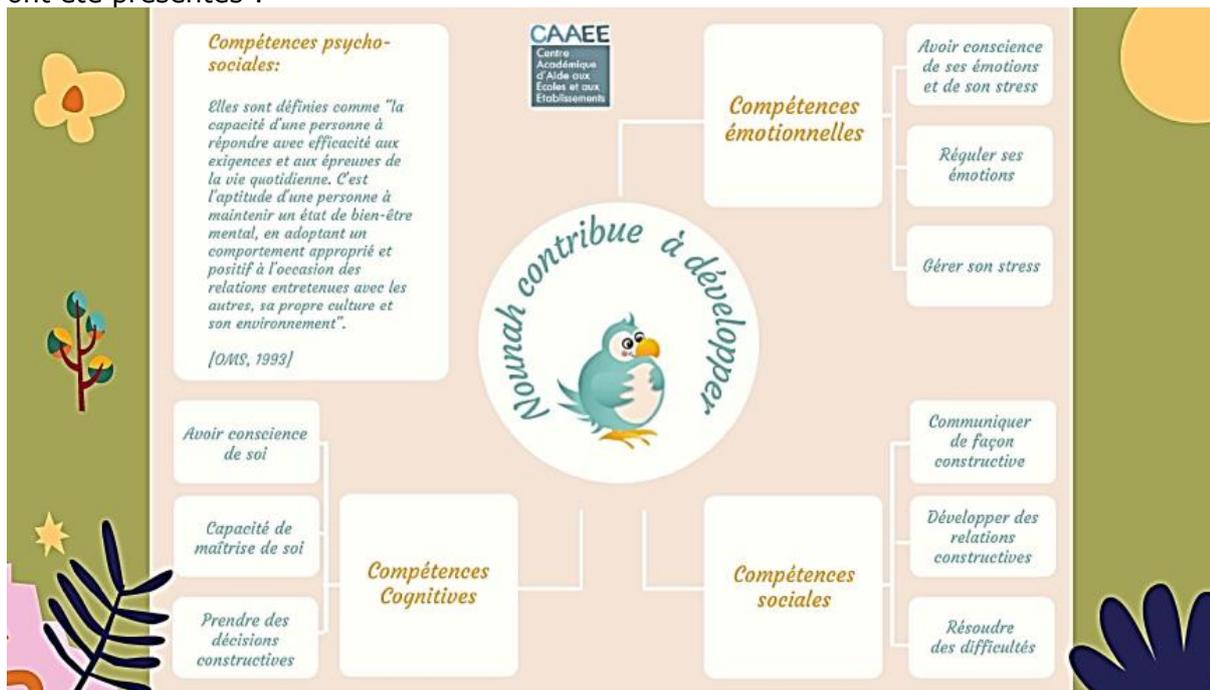
<b>Sorties et voyages scolaires</b>	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
<b>Signaux faibles</b>		
<b>ENSEIGNANT(E) - PERSONNEL</b>		
<small>! les faits peuvent, pour certains, se produire dans la chambre partagée avec d'autres élèves</small>		
Elève moqué et/ou insulté (surnom...)		
Elève agressé physiquement : « croche-pied », tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...		
Elève avec qui personne ne veut se mettre en rang		
Elève à côté de qui personne ne veut s'asseoir dans les transports		
Elève qui est isolé pendant les différents repas, les visites, les veillées...		
Elève qui a des difficultés à être à l'aise avec le groupe		
Elève avec qui personne ne veut partager la chambre		
Elève qui se fait voler, dégrader ses effets personnels		

<b>A la maison</b>	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets
<b>Signaux faibles</b>	
<b>FAMILLE</b>	
Nervosité	
Troubles du sommeil, cauchemars, difficultés d'endormissement ou de réveil, pipi au lit	
Perte d'appétit, troubles de l'alimentation	
Maux de ventre/de tête	
Fatigue	
Dévalorisation de soi	
Menace de se blesser ou de blesser les autres	
Anxiété	
Tristesse, manque d'entrain/d'envie, idées noires	
Peur ou refus d'aller à l'école	
Agressivité, insatisfaction, irritabilité	
Repli sur soi	
Isolément vis-à-vis des autres membres de la famille, refus de s'exprimer, retrait	
Baisse des résultats scolaires/Baisse de l'appétence scolaire	
Affaires perdues, abîmées, dégradées	
N'est jamais ou rarement invité à jouer ou dormir chez un camarade d'école ou n'invite jamais aucun camarade à la maison (ou bien toujours le même)	
Augmentation de la demande d'argent de poche ou disparition d'argent ou d'objet à la maison (racket)	
Bleus/marques de coups/griffures	

La procédure conjointe a été présentée.

Elle s'appuie sur la Méthode de Préoccupation Partagée [Harcèlement - Méthode de la préoccupation partagée](#)

Monsieur le Maire a doté toutes les écoles de la Mascotte Nounah dont les objectifs pédagogiques ont été présentés :



**Les compétences psychosociales sont aussi travaillées dans les Centre Municipaux de Loisirs** : exemple du projet de lutte contre le harcèlement avec Willy au CML La Fontaine.

### **Comment recueillir la parole de mon enfant ?**

Plusieurs **facteurs** sont **responsables de retarder la libération de la parole** en cas de harcèlement et de violence : LA PEUR – LA GÊNE – LA HONTE – LE MALAISE – L'HUMILIATION et LA CULPABILITE amènent au silence

### **Comment favoriser la révélation ?**

**S'INTÉRESSER AUX ENFANTS, A CE QU'ILS ONT A DIRE, A LEURS COMPORTEMENTS**  
(Changements de comportement)

Il faut être vigilant aux mécanismes de défense de l'adulte (Limiter le déni, la banalisation ...)

**Toujours prendre au sérieux ce que dit l'enfant, il y a toujours une raison**

### **Que dire et que faire en tant que parent à qui l'enfant se confie ?**

#### **1 – Mettre en confiance**

- Prendre le temps d'écouter l'enfant
- Féliciter l'enfant pour son courage car parler de ce que l'on vit demande du courage !
- Dire à l'enfant qu'on le croit, ne jamais mettre en doute sa parole
- Lui expliquer qu'il n'est pas seul, que vous êtes là pour le soutenir
- Ne pas minimiser les faits

## **2 – Être honnête**

- Dire à l'enfant qu'on fera ce qu'on peut pour l'aider
- Lui expliquer qu'on ne peut pas l'aider seul, mais qu'on va demander de l'aide, notamment à l'école en premier lieu

## **3 – Ne pas influencer**

- Laisser l'enfant parler le plus librement possible, permettre un récit libre, questions ouvertes
- Éviter les questions fermées (celle où on doit répondre oui ou non), les suppositions
- Ne pas introduire des mots dans le récit
- Ne pas reformuler ou interpréter les propos

## **4 – Savoir contenir ses émotions**

- Ne pas dramatiser la situation

### **Mon enfant est « victime » ou « responsable » du harcèlement**

#### **Mon enfant est « victime »**

- Écouter l'enfant
- Prendre contact avec l'École ou le Centre de loisirs pour mettre en place les conditions d'une réaction concertée
- Rester disponible pour l'enfant, sans se décourager
- Être attentifs aux symptômes de l'enfant

#### **Mon enfant est « responsable »**

- Écouter les faits rapportés par l'École ou le Centre de Loisirs sans à priori
- Prendre conscience de l'émotion ou de l'état affectif éprouvé par celui qui a été victime du comportement agressif
- Prendre contact avec l'École ou le Centre de Loisirs sans adopter une attitude défensive à priori mais en soulignant une volonté de recherche de solution
- Participer activement à la mise en place des solutions

**Pour conclure : il n'existe pas UNE bonne solution, à nous d'en inventer ensemble pour chaque situation.**

## **POUR CONCLURE : Quelles ressources pour les enfants et les parents ?**

**Si tu es témoin  
ou victime de harcèlement,  
il y a toujours une personne  
de confiance pour en parler  
dans ton établissement.**

**NON AU HARCÈLEMENT**  
WWW.NONAUHARCÈLEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

**Plateforme nationale  
pour les victimes  
de harcèlement :**  
Service et appel gratuits



**ECOLE/ EDUCATION NATIONALE**  
1- Interpeller l'enseignant de votre  
enfant  
2- Interpeller le directeur de l'école



**Plateforme à l'écoute des familles,  
des élèves et des professionnels**  
Service et appel gratuits - Numéro d'appel académique

**0 800 008 624**

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Du lundi au vendredi sur le temps scolaire

### **MUNICIPALITE**

- 1- Interpeller le directeur du CML/le référent périscolaire
- 2- Si besoin solliciter une rencontre par mail à [CML@ville-antony.fr](mailto:CML@ville-antony.fr)

### **ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES**

Prendre contact avec le  
représentant de parents d'élèves  
de la classe de votre enfant  
OU  
Interpeller une des têtes de liste  
des APE de l'école